



Direction de la Démocratie, des Citoyens.ne.s et des Territoires
Direction des Familles et de la Petite Enfance

2019 DDCT 100 DFPE Subventions (75.000 euros) et conventions avec 5 associations œuvrant dans les quartiers Politique de la ville aux réseaux de solidarité familles monoparentales (13^e, 14^e, 17^e, 18^e, 19^e et 20^e)

PROJET DE DELIBERATION EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Les foyers monoparentaux sont nettement plus présents à Paris (30 %) que dans le reste de l'Ile-de-France et qu'en France métropolitaine (22 %). La vie familiale est essentiellement organisée autour des mères. Dans les quartiers populaires, le taux des familles monoparentales peut atteindre, voire dépasser localement, 40 %.

Lutter contre l'isolement des familles monoparentales résidant dans les quartiers populaires représente un véritable enjeu social. Les cheffes de ces familles, difficilement identifiables quand elles ne sollicitent pas les ressources locales, peuvent être dans une situation de vulnérabilité sociale et économique qui les expose à un risque important de décrochage social et professionnel. Par ailleurs, les difficultés auxquelles elles peuvent être confrontées au quotidien rendent plus difficile leur engagement dans des parcours d'insertion ou de réinsertion.

C'est pourquoi, depuis 8 ans, la Ville de Paris finance un dispositif d'accompagnement global des familles monoparentales dans les quartiers populaires des 13^e, 14^e, 17^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements en soutenant les associations ADAGE, APASO, ESPEREM, Projets 19 et Réseau Môm'Artre pour développer des projets locaux de lutte contre l'isolement des familles en situation de monoparentalité.

Ce dispositif repose sur des principes d'action forts qui fondent sa spécificité : une articulation entre des temps individuels et des temps collectifs, qui permet à la fois d'avancer sur les situations particulières et d'initier une dynamique de solidarité ; une souplesse dans l'élaboration du panel d'activités pour être en adéquation avec les besoins des femmes et des familles ; une proposition d'activités de loisirs à côté de l'accompagnement social et à l'emploi pour permettre aux familles d'investir leur place de citoyens et d'habitants ; un partenariat local fort pour que les familles bénéficient des ressources de leur quartier pendant et après leur sortie du dispositif. La confiance établie avec les familles permet en outre de travailler des sujets importants comme la place des pères ou la santé psychique.

L'association ADAGE, située dans le quartier de la Moskova (18^{ème} arrondissement), met en œuvre pour la deuxième année un « réseau de solidarité des familles monoparentales précaires » co-construit avec des femmes du 17^{ème} arrondissement, visant à leur permettre de sortir de l'isolement et de mieux connaître les acteurs locaux œuvrant autour de la vie pratique, de la

citoyenneté et de la parentalité (bibliothèques, associations, centres sociaux, services publics, accès au droit, santé...). En 2018, l'association a axé son projet autour d'un atelier théâtre qui réunit 10 enfants chaque semaine, ce qui permet de toucher les mères qui sont ensuite invitées à des groupes de parole hebdomadaires à l'association Adage. Des temps de rencontres destinés aux parents sont également organisés chaque semaine à l'école maternelle Bréchet. Une quinzaine de femmes en bénéficient très régulièrement. En 2019, un partenariat avec l'école rue de Reims sera développé.

L'association ADAGE accompagne également, depuis 7 ans, un réseau de familles monoparentales du 18^{ème} arrondissement adossé au dispositif « Femmes en mouvement », réunissant un lieu de parole, des ateliers de prise de confiance en soi, et un mode d'accueil « passerelle » éphémère des jeunes enfants. Ce réseau local de solidarité permet d'améliorer l'insertion sociale et professionnelle des participantes. En 2018, 10 enfants et 24 femmes ont participé aux groupes de parole, et le projet a touché au total 38 femmes et 19 enfants.

L'association APASO, située dans le quartier de la Porte de Vanves (14^{ème} arrondissement), propose le projet « Espace Entraide » qui vise à développer les échanges de services et de compétences entre les familles monoparentales isolées. En 2019, pour la troisième année consécutive, en plus de l'accompagnement individuel des familles, dans leurs démarches professionnelles et personnelles, le projet collectif s'est articulé autour de la préparation de la course « la Parisienne ». Autour cette préparation, le groupe de femmes a travaillé un ensemble de questions de santé et de bien-être en lien avec les ressources locales, et a créé une véritable émulation et solidarité collective. 15 séances ont été proposées chaque semaine au Parc Montsouris durant les vacances d'été. Enfin, le programme s'est enrichi de davantage de sorties culturelles et familiales. En 2018 au total, 32 familles et 54 enfants ont bénéficié du projet.

L'association ESPEREM (ex ARFOG LAFAYETTE) a développé le projet « 13 en liens » qui cible les familles monoparentales du quartier Bédier-Boutroux dans le 13^{ème} arrondissement depuis 2017. Un travail approfondi d'information des acteurs locaux et d'identification des familles a permis d'inclure 22 femmes dans le projet en 2018. Groupe de parole, ateliers bien-être, vie pratique et professionnelle, sorties culturelles et suivis individuels ont permis à ces femmes de mieux connaître les ressources de leur quartier, d'améliorer leur accès aux droits et à la santé, et d'avancer dans leur parcours d'insertion professionnelle, mais aussi de faire une pause dans une vie familiale lourde à gérer pour la plupart. Le projet veille également à valoriser les femmes en faisant appel à leurs compétences pour l'animation de certains temps collectifs.

L'association PROJETS 19, dans le cadre de son action « Parcours d'elles », s'adresse à des femmes isolées du quartier Danube-Solidarité (19^{ème} arrondissement). Combinant accompagnement individuel et temps collectifs, cette action propose à des mères de familles monoparentales isolées d'accéder à un parcours d'insertion sociale et professionnelle. Une attention particulière est également apportée aux questions de parentalité. Ainsi par exemple un atelier a été organisé autour de la scolarité des enfants et du lien familles-école avec une psychologue scolaire. Un autre a été proposé sur la gestion du temps et l'importance « du temps pour soi ». 23 femmes ont intégré l'action Parcours d'Elles au cours de l'année 2018.

L'association RESEAU MOM'ARTRE (antenne Mom'Ganne) a mis en place un espace convivial de rencontres et de parole pour les familles monoparentales (également ouvert à toutes les familles) du quartier Python Duvernois dans le 20^{ème} arrondissement (Les Portes). En 2018, ce projet Môm'Café a poursuivi la mise en œuvre d'activités permettant de faciliter l'accès des familles monoparentales aux offres culturelles et de renforcer les liens parents-enfants et entre parents: ateliers artistiques et activités à Môm'Ganne ou dans le Jardin Insolite, visites et / ou spectacles dans les espaces culturels.e, repas partagés, événements festifs. Le projet développe de plus un volet spécifique d'accompagnement vers l'emploi avec la mise à disposition de places à tarif très préférentiel pour les activités proposées aux enfants au sein de Môm'Ganne, afin que les mères de familles monoparentales puissent honorer leurs rendez-vous de recherche d'emploi. Au total en 2018, 55 familles ont participé à au moins une activité.

Ces six actions ont permis d'impliquer près de 200 familles. En huit ans, c'est plus de 2500 personnes qui ont participé à ces projets.

Ces huit années de mise en œuvre permettent de constater la pertinence d'une articulation entre des temps collectifs dans lesquels les femmes partagent des problématiques communes et peuvent se soutenir, et une approche individuelle qui permet de travailler les situations complexes. Les partenariats tendent à s'élargir à tout Paris, et ce, grâce notamment à l'accès à l'offre culturelle parisienne. Pour chaque association, il est noté une amorce de réseau de voisinage pérenne, des familles venant par le « bouche à oreille », des mères venant avec les enfants d'un membre de leur famille... Enfin, grâce à ces expériences, les associations entre elles entament des relations basées sur le partage d'expériences et la mutualisation de ressources.

En raison de l'utilité de cette action de lutte contre l'isolement des familles monoparentales, je vous propose, Mesdames, Messieurs, d'attribuer une subvention d'un montant total de 75.000 € pour l'exercice 2019 aux associations ADAGE (25 000 €), APASO (12.500 €), ESPEREM (12.500 €), Projets-19 (12.500 €) et Réseau Môm'Artre (12.500 €) afin de consolider ces réseaux de solidarité.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris